

Montigny infos

N°16 Janvier 2007

Bulletin d'informations municipales de MONTIGNY- LE- CHARTIF

Le mot du maire :

Ignymontoises, Ignymontois

Une fin d'année est toujours un instant privilégié pour répertorier, analyser et définir les nouvelles orientations.

Elles seront développées lors de la présentation des vœux le samedi 20 janvier à 17 h 30 à la salle polyvalente.

La restauration du lavoir a été achevée. La pose d'un réseau d'eau pluviale et d'assainissement rue du Bois, le remplacement du véhicule de service, l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle polyvalente, la mise aux normes de la cuisine du restaurant et l'entretien de la voirie communale ont été les principaux investissements.

L'ouverture du commerce, épicerie, bar, restaurant vous apporte un service de proximité, sachez le faire perdurer.

Madame Fillon Marie Thérèse a fait valoir ses droits à la retraite, elle a été remplacée par Madame Fortin Françoise.

L'année 2006 s'est terminée par l'enquête publique de la carte communale l'arrêté du préfet sera pris en 2007.

La commune continuera ses investissements avec la création de nouveaux réseaux d'eau pluviale et d'eau potable, l'entretien des rues du Verger et des Perriers, les toitures du logement social et du bâtiment technique.

L'étude sur le périmètre de protection du captage d'eau du Boulay est commencée.

La communauté de communes du Perche Gouet a choisi la SAUR pour effectuer le contrôle de l'assainissement autonome; elle passera chez vous au cours de cette année.

Nous réfléchissons à la mise aux normes de la salle polyvalente (salle, wc, cuisine, cantine).

Dans l'attente de vous rencontrer samedi, je vous présente à tous mes meilleurs vœux.

Votre maire.

Joël FAUQUET



De gauche à droite : Madame Monique Fillon, Madame Brigitte Deroin, Monsieur Lucien Godet, Monsieur Jean Bouillon, Madame Marie-Thérèse Fillon, Monsieur Abel Chevalier, Madame Françoise Fortin, Madame Nathalie Auburtin et Monsieur André Seigneuret.

Madame Marie-Thérèse Fillon a quitté ses fonctions dans notre commune en tant qu'agent de service pour les travaux de ménage à la salle polyvalente, l'école, la mairie, et la cantine et accompagnatrice du car scolaire.

Après ces 26 années de bons et loyaux services, nous l'avons laissé partir vers une retraite bien méritée.

Madame Françoise Fortin assure désormais cette fonction depuis le 1^{er} août et nous lui souhaitons bonne chance.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune de Montigny est concernée par cette opération **du 18 janvier au 17 février 2007.**

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte prouvant sa fonction. Il est tenu au secret professionnel et il vous remettra des questionnaires à remplir.

A savoir que les informations fournies sont strictement confidentielles et préservées de tous risques intempestifs de diffusion; seule l'INSEE a le pouvoir de les posséder.

Les habitants de la commune susceptibles de s'absenter pour une période relativement longue à cette époque-là, et donc absents de leur domicile, sont priés de se faire connaître au secrétariat de la mairie.

Merci par avance de lui réserver le meilleur accueil et nous comptons sur votre participation

Elections / Citoyenneté

L'élection du Président de la République aura lieu **les dimanches 22 avril et 6 mai 2007.**

Les élections législatives se dérouleront **les dimanches 10 & 17 juin 2007.**

Session du 12 juillet

Suppression et création du poste d'agent d'entretien

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet. Monsieur le Maire propose à l'assemblée la suppression de l'emploi d'agent d'entretien à temps non complet à 19 / 35^{ième} et la création d'un poste d'agent à 17 / 35^{ième}.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter la

modification du tableau des emplois ainsi proposés.

Document d'urbanisme / aménagement de la rue des Connières:

- Vu la délibération du 4 juin 2004 instaurant le principe de la participation pour voie naturelle et réseaux sur le territoire de la commune de Montigny-Le-Chartif,
- Considérant que l'implantation de nouvelles constructions dans le secteur de la rue des Connières, implique la réalisation de travaux

d'aménagements dont le coût s'élève à 116.888,03 € TTC,
- Considérant que des travaux de renforcement du réseau d'eau potable ont déjà été effectués, la commune met seulement les travaux d'assainissement des eaux pluviales, éclairage public, réseau à basse tension et de télécommunication souterrains à la charge des propriétaires.
Le conseil municipal fixe le montant de la participation due par m² de terrain desservi à 9,75 € TTC.

Session du 28 septembre

Fixation des tarifs de l'eau 2006 / 2007

La vétusté des canalisations du château d'eau du Boulay oblige la commune à poursuivre ses investissements à un rythme soutenu.

Après en avoir délibéré, il est décidé de ne pas augmenter le tarif du m³ d'eau, mais d'augmenter le prix de la redevance de l'abonnement :

Prix du m³ = **1,07€**

Redevance annuelle pour frais d'entretien sur le réseau = **40 €**

Redevance annuelle d'abonnement du compteur =

60 €

Intervention d'ouverture et de fermeture à la demande de l'usager = **25 €**

Remplacement d'un compteur gelé ou détérioré par l'abonné = **150 €**

Taxe FSIREP et Bassin Loire-Bretagne = **Tarif en vigueur.**

Fixation du prix de la restauration scolaire

Après en avoir délibéré, il est décidé de réviser le tarif de la cantine.

Le tarif passe de 2,29 € à 2,36 € pour l'année scolaire 2006 / 2007.

La commune prend en charge les frais de personnel et autres frais qui se rapportent à la restauration scolaire, les 2,36 € étant destinés au traiteur.

Document d'urbanisme / aménagement de la rue du Bois

- Considérant que la commune a décidé d'aménager le secteur du Bois, voie communale N° 9 dit « chemin du Bois » en vue de l'implantation d'habitations,

- Considérant que l'implantation de nouvelles constructions, dans le périmètre délimité, implique la réalisation de travaux, assimilés à une création d'une nouvelle voie publique dont le coût s'élève à 184.658,16 €,

- Considérant que la superficie des terrains est de 19.229 m²,
Le Conseil Municipal fixe le montant de la participation due

par m² de terrain desservi à 9,60 € TTC.

Recensement de la population

Le Maire invite à fixer la rémunération de l'agent recenseur à temps non complet pour la période allant de mi-janvier à mi-février.

Questions diverses et informations

Monsieur le Maire informe les élus que la parcelle « ZX30 » où se situe la source de Ricourt, est en vente. Après en avoir délibéré, les élus autorisent le Maire à engager des démarches et sollicitent l'avis des Domaines.

Vu la demande de terrains à bâtir, la commune a déposé un certificat d'urbanisme pour trois terrains, rue de la Girarderie ; le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager une procédure.

La commune a réservé un nom de domaine via internet, le site (www.montigny-le-chartif.com) a été créé pour une durée de 3 ans.

Session du 4 décembre

Fixation des tarifs communaux :

Location de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2007

Location ½ journée hors week-end = **44 €**

Location 2 jours consécutifs / habitant de la commune = **111 €**
habitant hors commune = **165 €**

Location des couverts = **0,43 €**

La vaisselle et la salle polyvalente doivent être rendues propres sinon

les heures de nettoyage seront facturées à **17,50 €**

Elect. Heures pleines = **0,17 € / KW**

Heures creuses =

0,105 € / KW

La caution de garantie est fixée à

400 €

La pénalité pour résiliation reste

fixée à 25% du prix de location.

Concessions du cimetière

Concession cinquantenaire = **210 €**

Concession trentenaire = **130 €**

La vacation reste à **25 €** pour les

opérations funéraires d'inhumation et d'exhumation.

Demande de subventions au titre de la réserve parlementaire pour la toiture du bâtiment technique

Il faut rappeler qu'aucune autre aide financière ne peut être obtenue par ailleurs.

Le conseil municipal sollicite auprès des députés et sénateurs de notre secteur à hauteur de 50 % des travaux prévus pour 2007.

Demande de subventions dans le cadre du FdAic

Le Conseil Municipal sollicite des subventions auprès du Conseil

Général pour des travaux de voirie, d'hydraulique et pour l'acquisition d'un espace naturel à réaliser en 2007.

Participation pour travaux de renforcement de l'eau potable au Mur

Suite à l'approbation de deux certificats d'urbanisme (PC) sous condition de réalisation d'une réserve d'incendie, le montant des travaux à réaliser est de 13.194,27 € TTC.

Cette réserve d'eau serait à la charge de la commune pour la maintenir à niveau.

Afin d'éviter cette contrainte, Monsieur le Maire propose de renforcer la canalisation d'eau en diamètre 125 sur 190 mètres et sollicite la participation du propriétaire pour un même montant, soit 13.194,27 € sur un total prévisionnel de travaux de 31.000 €.

Les élus approuvent la réalisation de ces travaux sous réserve de la participation du pétitionnaire et sollicite à cet effet une subvention du Conseil Général.

Participation spécifique pour les travaux de renforcement du réseau d'eau potable et du réseau pluvial à « La Verrerie »

Suite à un refus d'un certificat d'urbanisme à « La Verrerie » dû aux difficultés d'évacuation des eaux pluviales, Monsieur le Maire

propose d'instaurer une PVR (participation par voirie et réseaux divers) sur les parcelles constructibles.

La surface totale retenue est 4910 m², le montant des travaux est 21.755 € TTC; de ce fait, la PVR s'élèverait à 4,43 €/ m².

Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux d'assainissement des eaux pluviales et d'instaurer une PVR sur une partie des parcelles.

Travaux d'assainissement au « Moulin de l'Etang »

Suite à un problème d'évacuation des eaux usées, Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise VILLEDIEU pour un montant de 11.411,70 € HT.

Vu la responsabilité du demandeur ayant construit sa maison sur le bief, malgré le refus de la commune, il lui est demandé une participation d'un montant de 6000 €.

Le conseil accepte de réaliser ces travaux sous réserve de la participation du pétitionnaire et sollicite auprès du Conseil Général une subvention dans le cadre du FDAiC.

Distribution du bon de Noël des anciens

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire le système de l'an dernier avec des bons d'achat. Ceci concerne 97 personnes et la distribution

s'effectuera le samedi 23 décembre.

Informations et question diverses

- En prévision de l'aménagement de futurs lotissements, Monsieur le Maire propose de se rendre acquéreur d'une parcelle de 2810 m² (rue des Connières).

Suite à l'accord du propriétaire, le conseil municipal autorise et charge le Maire de signer la promesse d'achat.

- Projet de jonction entre le château d'eau du Boullay et celui de la Chauvellerie : 4,850 km de canalisation en diamètre 160 en longeant la voirie avec implantation sur le domaine public. Le montant estimatif est de 230.349,60 € TTC pour les canalisations et 41.860 € TTC pour la réfection des branchements qui bordent cette canalisation principale.

Le conseil municipal donne son accord de principe, étudie la question, sollicite une subvention du Conseil Général et demande la réalisation de cette opération en 2 tranches.

Montigny Pratique

MAIRIE

Maire: Mr. Joël Fauquet Tél. dom. : 02 37 24 22 90

Secrétariat de la mairie: Les lundis de 10 à 11 h 30, les vendredis de 14 à 16 h et les samedis de 10 à 11 h 30.

Tel : 02 37 24 22 31

Fax : 02 37 24 22 09

E-mail: montigny-le-chartif@wanadoo.fr

Elagage

Il est rappelé que l'élagage est obligatoire et à la charge des riverains en limite de propriété, le long de voies communales, des chemins, des fossés et des cours d'eau.

C'est aussi pour le respect de la propriété d'autrui.

Recensement Service National

Les jeunes des deux sexes doivent, conformément à la loi, se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire; cette inscription obligatoire donne lieu à la délivrance d'une attestation qui peut être demandée ultérieurement par certains organismes de la vie

civile: examens, permis de conduire, emplois, etc.

Inscriptions scolaires

- Pour le primaire: prendre contact avec la mairie pour dresser l'état des effectifs et les dispositions éventuelles de transport, puis avec l'école, pour l'inscription de l'élève avec, si nécessaire, la possibilité de cantine.

- Pour le secondaire: l'inscription est à faire au collège Marcel Proust d'Illiers-Combray et la carte de transport pour les élèves utilisant le car scolaire est à retirer à la mairie de cette commune.

Chemins de randonnées (Arrête préfectoral)

Les chemins de randonnées sont strictement interdits à tous véhicules à moteurs sans aucune exception ; les contrevenants s'exposent à des poursuites.

Sécurité Sociale - CPAM

Une permanence est ouverte à la "Grange aux Dîmes" à Thiron-Gardais les 1er et 3ème jeudi de chaque mois de 15 h 45 à 16 h 45.

Assistante Sociale

Madame Letexier: Une permanence est ouverte à la "Grange aux Dîmes" à Thiron-Gardais le jeudi de 9 à 12 h.

Conciliateur de Justice

Monsieur Ceugnard : Une permanence est ouverte les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 9 à 12 h à la Grange aux Dîmes à Thiron-Gardais.

Cyber Emploi

En partenariat avec le Conseil Général d'Eure-et-Loir et l'ANPE, l'espace Cyber Emploi est un service urbain qui est désormais présent en milieu rural. Différents moyens humains et techniques sont à la disposition des entreprises, des chercheurs d'emploi et des structures comme la PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) ou les services sociaux du Conseil Général.

Les permanences ont lieu tous les matins, du lundi au vendredi, à la "Grange aux Dîmes" à Thiron-Gardais sur rendez-vous auprès de Sandrine Lecomte (Tel: 02 37 49 49 48).

Extraits du rapport de Madame Hardel de la trésorerie de Brou concernant la situation financière de la commune de Montigny-Le-Chartif

« L'analyse financière réalisée le 9 octobre 2006 porte sur les exercices 2003 à 2006 en privilégiant l'exercice 2005 et uniquement sur le budget de la commune, les budgets annexes étant de moindre importance. Les opérations d'ordre relatives à la cession d'immobilisation sont exclues de cette analyse. »

« Cette étude fait ressortir que la commune de Montigny-Le-Chartif a une situation stable, que les recettes de fonctionnement sont supérieures aux charges de fonctionnement, d'où un excédent de fonctionnement. »

« Les produits de fonctionnement composés essentiellement des dotations et des produits fiscaux sont restés stables entre 2004 et 2005. Le total des produits de fonctionnement (584 €/habitant) est supérieur à la moyenne départementale (546 €) et inférieur à la moyenne régionale (632 €). »

« Les autres produits, autres que les dotations, ne représentent que 8,40% du total des produits de fonctionnement. Pour trouver des ressources, la collectivité ne peut compter que sur la fiscalité. »

« Entre 2003 et 2005, la capacité d'autofinancement a doublé de 29 K€ à 62 K€ ; elle est supérieure aux moyennes départementales et régionales. Une capacité d'autofinancement trop faible ne permettrait pas à la commune d'investir, sans avoir recours à l'emprunt. »

« Le fond de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Il était à la fin de l'exercice 2005 très supérieur (277 €/habitant) à la moyenne départementale (188 €). »

« La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor, mais également, les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Ainsi la situation de trésorerie au 01/01/2005 permettait de payer les dépenses de fonctionnement pendant 344 jours. La commune ne connaît pas de problème de trésorerie. »

« La commune n'est pas surendettée. En effet, on peut observer que le ratio dette/capacité d'autofinancement est de 1,39 contre 2,38 pour la moyenne départementale et que le ratio annuité de la dette / excédent brut de fonctionnement est de 0,16 contre 0,57 pour la moyenne départementale. »

Artisans – Commerces

Abattage de porcs	Ld La Pigeonnière	Mr. Joël Herman	Tel: 02 37 29 51 14	
Chauffage Plomberie Électricité Climatisation	7 Ld Les Rigaudières	Mr. Jean Caillez	Tel: 02 37 53 14 08	
Menuiserie Isolation	1 rue Maillère	M.C.S.B	Tel: 02 37 24 31 06	mcsb28@wanadoo.fr
Façonnage plastique	Le Saussay	Mr. Jean-Marie Drouet	Tel & Fax: 02 37 24 23 43	
Garage automobiles « AD »	28 rue d'Illiers	Mr. Jean-Luc Bourgogne	Tel: 02 37 24 23 44	Fax: 02 37 24 17 21 ad-garagebourgogne@autossimo.com
Jardinier d'Happon: jardinage, plantations	L'Estre des Champs	Mr. Frédéric Cueilhe	Tel: 02 37 29 53 51	ou 06 07 88 11 54
Maçonnerie Couverture	Ld La Métairie	Mr. Pierre Chapron	Tel: 02 37 24 28 96	
Maçonnerie générale	1B Ld La Fourche	Mr. Bruno Izel	Tel: 02 37 24 28 54	Fax: 02 37 24 39 58
Menuisier Plaquiste	15 rue Perriers	Mr Philippe Herman	Tel: 02 37 24 13 47	
Photographie publicitaire, industrielle, d'illustration, retouche, maquillage, relooking	1 Ld La Métairie	André et Claudine Soldani	Tel: 02 37 24 17 26	asoldani@tiscali.fr
Gibier, volaille, foie gras, caviar, épicerie fine	18, Le Saussay	Guyot Lambret SARL	Tel: 02 37 24 25 92	Fax: 02 37 24 13 40 adtf@wanadoo.fr
Bar / Restaurant / Épicerie / dépôt de pain "Chez Alain"	2 rue d'Illiers	Mr. Alain Herman	Tel: 02 37 24 14 62	
Construction de tennis, nettoyage, entretien de sols sportifs	1 rue Maillère	S-P Tennis Applications	Tel: 02 37 24 85 14	s.p.tennis-applications@wanadoo.fr

Manifestations 2007

14 janvier	: Galette des rois à 14 heures (FNACA)	14 juillet	: Jeux à 16 heures et retraite aux flambeaux à 22 heures 30 (Mairie)
18 janvier	: Galette des rois à 14 heures (Club Raymond Gendre)	19 juillet	: Repas froid à 12 heures (Club Raymond Gendre)
20 janvier	: Vœux de Monsieur le Maire 17 heures 30 (Salle polyvalente)	6 octobre	: Soirée « Moules Frites » à 20 heures (Amicale des Sapeurs Pompiers)
17 février	: Loto à 14 heures (USMC)	13 octobre	: Loto à 14 heures 30 (Anciens Combattants)
11 mars	: Banquet à 12 heures 30 (Club Raymond Gendre)	17 novembre	: Loto à 14 heures (Club Raymond Gendre)
1 mai	: Brocante / Vide grenier à 6 heures (Amicale des Sapeurs Pompiers)	1 décembre	: Banquet de la Sainte Barbe à 12 heures 30 (Amicales des Sapeurs Pompiers)
19 mai	: Loto à 14 heures (Club Raymond Gendre)	8 décembre	: Banquet à 12 heures 30 (Club Raymond Gendre)
2 juin	: Soirée grillades à 19 heures 30 (USMC)	15 décembre	: Atelier Enfants pour la préparation de l'Arbre de Noël (USMC)
13 juillet	: Repas campagnard à 19 heures 30 (Mairie)		

Etat Civil



Monsieur François Pellerin Le Vassor d'Yerville nous a quitté le 30 octobre 2006. Entré au Conseil Municipal en 1945 à 28 ans, durant toute sa vie d'élu, soit 44 années dont 30 en tant que Maire, il a su conserver la confiance que ses électeurs lui avaient accordée.

Monsieur Charles Renard nous a quitté le 31 décembre 2006. Agriculteur à Montigny-Le-Chartif, il était le doyen de cette commune où sa notoriété est reconnue de tous. Entré au Conseil Municipal en mai 1953, les habitants lui accordent leur confiance pendant 30 ans, dont 18 ans en tant qu'Adjoint au Maire. Il a été également sapeur pompier volontaire de 1954 à 1967.

Naissances

Bienvenue en ce monde à

- Jordan Massé, le 18 septembre 2006
- Lana Pannassié, le 30 octobre 2006
- Emma Lecourbe, le 9 novembre 2006
- Valentine Brouard-Lemeasle, le 10 décembre 2006

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

- Cyril Lemaire & Christelle Overlack, le 27 mai 2006
- Bruno Laufray & Sylvie Michel, le 10 juin 2006
- Mikaël Callarec et Aline Julien, le 17 juin 2006

- Claude Fortin & Françoise Auguste, le 24 juin 2006
- Christophe Forgit & Samia Belmahdi, le 8 juillet 2006
- Noël Baudoin & Christelle Hulej, le 8 juillet 2006

Décès

Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts

- M. Jean Pickeroën, le 2 février 2006
- Mme. Agathe Esnault, veuve Garnier, le 15 mars 2006
- Mme. Jeannine Aulard, épouse Bazoge, le 22 mars 2006

- Mme. Christiane Hélicher, épouse Tancreé, le 27 avril 2006
- Mme. Jeannine Vie, épouse Saison, le 6 mai 2006
- M. Gilbert Amelin, le 25 mai 2006
- Mme. Elianthe Farault, veuve Pinceloup, le 16 juillet 2006
- M. André Lesieur, le 12 août 2006
- M. François Pellerin Le Vassor d'Yerville, le 30 octobre 2006
- M. Christophe Claude, le 3 novembre 2006
- M. Charles Renard, le 31 décembre 2006

Associations

Club « Raymond Gendre »
« Anciens Combattants »
« Sapeurs Pompiers »
« USMC » Union Sportive de Montigny-Le-Chartif

Président : Monsieur Raymond Lefevre
Président : Monsieur Roland Maury
Président : Monsieur Paul Risacher
Président : Monsieur Alain Lamelet

Tel : 02 37 24 24 37
Tel : 02 37 24 32 08
Tel : 02 37 24 33 47
Tel : 02 37 24 11 97



Halloween, rue de Nogent

Collaboration à ce numéro : J. Fauquet, C. Fortin, R. Munier, JP.Robin – Edition : Photocopieuse et PC de la Commune